



Achat véhicule contre reprise du mien

Par **Ben59**, le **21/06/2009** à **11:22**

Bonjour,

j'ai signé un contrat d'achat de véhicule contre la reprise du mien avec citroen. ceux ci me contact par téléphone quelques semaines plus tard pour m'annoncer la suppression du contrat; le vendeur me dit ne pas trouver d'acheteurs pour reprendre mon véhicule. Ont ils le droit de rompre un contrat de ce type? Quel recours puis je avoir?